Groupe 1 - Post 6

Article: Le fils de "Lai Lai" est obstrué par l'université. (Traduit automatiquement par google)

Lien Article principal: http://opinion.people.com.cn/n1/2018/0712/c119388-30143750.html autre source d'appui : Page wikipedia du journal: https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Quotidien_du_Peuple "More nuance needed in Western news on China"

http://www.chinadaily.com.cn/a/201809/13/WS5b99de6fa31033b4f4655d3d.html

Objectifs: Que disent les médias chinois sur le système de crédits sociaux?

Quand nous avons commencé à nous intéresser aux système de crédit sociaux chinois, nous avons trouvés énormément d'articles venant de médias occidentaux condamnant ces méthodes, spéculant sur l'avenir d'une soft-dictature où la surveillance de masse permet de contrôler le peuple à l'échelle du pays. Il est difficile de trouver un point de vue venant de Chine, par manque de visibilité sur les moteurs de recherche, et pour certains articles bloqués. Dans cet article, nous essaierons de comprendre les arguments en faveur de ce programme chinois.

L'article vient du journal chinois "Le quotidien du peuple", décrit par wikipedia comme l'organe de presse officiel du parti communiste chinois.

Il est question d'un étudiant ayant réussi son concours d'entrée dans une université. Toutefois sa place lui a été refusée car son père, n'ayant pas remboursé un prêt à la banque, a été listé comme une personne n'étant pas digne de confiance. Le père a immédiatement remboursé la banque, ce qui est mal perçu par l'article car cela veut dire qu'il avait la possibilité de rembourser avant mais ne l'a pas fait. Le début de l'article sert à stigmatiser le père.

Le débat est ensuite de savoir si les problèmes du père doivent pénaliser le fils. Le journaliste défend le mérite du travail comme l'unique critère de sélection dans les universités publiques, ce serait selon lui une atteinte au droit à l'éducation. Quant aux écoles privées, il soutient que, tout comme le prix élevé les rendent inaccessible à une partie de la population, les écoles ont le droit de refuser ceux qu'ils estiment être de futurs "mauvais payeurs". Ce n'est plus du droit de l'enfant mais du droit de l'établissement qui choisit ses élèves. C'est cet exemple que nous avons réussi à trouver, mais cela reflète une problématique plus large. L'article défend le point de vue des entreprises privées, sans généraliser aux services publiques, et le compare avec les programmes de fidélité des grandes marques qui offrent des récompenses à leurs clients les plus fidèles. On peut naturellement se poser la question de la récolte des données sur les citoyens et leur communication aux entreprises privées, mais cette question n'est pas abordée dans l'article.

Selon le deuxième article, les médias occidentaux notent que l'instauration de ces crédits sociaux pourraient restreindre l'accès aux billets de transport de première classe ou d'autres services pour les personnes mal notées. Un scénario de surveillance massif tel le roman "Big Brother" ou souvent comparé à un épisode de la série d'anticipation Black Mirror, laisse plus place aux spéculations des rédacteurs qu'à la réalité. Aucun projet national n'est

planifié au moins avant 2020, et il est fort peu probable que chaque citoyen ne soit réduit à un simple score.

Enfin, le journaliste termine en expliquant que les dossiers sont pour l'instant examinés au cas par cas, et que la nature humaine étant complexe, les argument s'appuyant sur l'inhumanité de ces méthodes sont dangereuses car nous font tomber dans les extrêmes.